

Formulaire d'enseignements à choix Module 6 Enrichissements interdisciplinaires du MFPD

Durant les périodes d'inscription, l'étudiant.e doit prendre contact avec le coordinateur du Master et lui soumettre son choix d'enseignements complémentaires pour la partie 2 du cursus: enseignements à choix de la Maîtrise universitaire en fondements et pratiques de la durabilité (MFPD). Pour réussir cette partie, il doit faire valider au moins **6 crédits ECTS** durant les deuxième et troisième semestres.

Le présent formulaire, dûment rempli et signé par le coordinateur du Master, doit être transmis au secrétariat du Master. L'étudiant.e recevra ensuite un mail de confirmation pour s'inscrire via internet. **Attention** : Tous les étudiant.e.s MFPD doivent remplir ce formulaire. Si un enseignement hors UNIL se trouve parmi votre choix, vous devez en plus remplir le formulaire « **Demande de validation d'un enseignement hors UNIL** » et y répertorier tous les enseignements choisis hors UNIL (HEC inclu). Le secrétariat du Master se chargera ensuite de procéder à l'inscription directement dans le dossier de l'étudiant.e et enverra un mail de confirmation.

Il est de la responsabilité de l'étudiant.e de s'inscrire également dans l'Université/Faculté de l'enseignement désiré dans leurs délais.

Données personnelles

Nom :	Prénom :
Tél. :	e-mail :
N° d'immatriculation :	Année académique :

A joindre : une photocopie du descriptif du cours, sans quoi, le document ne peut être validé

UNIL Faculté	Cursus	Enseignant	Intitulé du cours	Mode d' évaluation	CR ECTS

L'enseignant.e déclare accepter que l'étudiant.e concerné.e se présente à un examen ou fournisse un travail qui sera noté sur l'enseignement mentionné et fera parvenir au secrétariat du MFPD de la FGSE la note de l'étudiant.e.

Date et signature de l'étudiant.e :

Date et signature du coordinateur :

Ce document dûment rempli avec son/ses annexe/s est à retourner par email au secrétariat du Master à l'adresse email suivante : **christina.stauffer@unil.ch**

